RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 9 juillet 2025

REGULATION DES SERVICES D'URGENCES

Appel préalable au 15 pour accéder aux services d'urgences des centres hospitaliers de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon, Vitré et Dinan

Malgré les efforts de recrutement de médecins, les hôpitaux de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon, Vitré et Dinan restent confrontés à un manque d'effectif médical dans les services d'urgences durant la période estivale et jusqu'à la fin septembre.

Pour ne pas surcharger les urgences et afin d'accueillir les situations les plus graves et orienter au mieux les personnes qui ont besoin de soins durant cette période, **l'accès aux services d'urgences** de Rennes, Saint-Malo, Fougères, Redon, Vitré et Dinan **se fera sur appel préalable au 15 en soirées et nuits, du lundi au dimanche, de 18h30 à 8h00 du 1er juillet à 18h30 jusqu'au 1er octobre 8h00**.

L'objectif de cette mesure de régulation nocturne de l'accès est de garantir les bonnes conditions d'accueil aux urgences des patients nécessitant une prise en charge hospitalière en proposant la solution la mieux adaptée à toutes les autres situations.

Concrètement, sur cette période et cette tranche horaire, **il est donc demandé à la population d'appeler le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes) avant de se déplacer au service des urgences.** Vous pourrez bénéficier :

- d'un conseil,
- d'une orientation vers le service des urgences ou une maison médicale de garde,
- d'un transport sanitaire (pompiers ou ambulances privées) si votre état de santé le nécessite.

Les SMUR des différents hôpitaux restent disponibles 7J/7, en H24, pour assurer la prise en charge de toute urgence vitale dans le cadre de la régulation par le centre 15 du SAMU.

L'accueil des patientes enceintes par les maternités reste assuré 24h/24 et 7j/7.

***Pour rappel,** le service des urgences de l'hôpital Privé Rennais Saint-Grégoire est fermé depuis le lundi 7 juillet de 20H à 8H et ce, jusqu'au lundi 14 juillet 8H. Sur cette période le service n'accueillera donc pas le public. Il ne faut pas se déplacer directement aux urgences de l'établissement.*

Contact presse
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 07 64 36 12 71
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr

6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex